L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 14 JUILLET 1856.

Imprimé et publié par
J. WEISSE & Co.,
PROPRIÉTAIRES:
J. WEISSE, N. DUFOUR,
[illegible] ROGER, S. HARBY.
No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 14 JUILLET.

[illegible] A LA SEMAINE.

[illegible]

SECOURS AUX INONDÉS.

La souscription est ouverte au bureau de l'Abeille pour venir au secours des victimes de l'inondation en France.

EUROPE.

[illegible]

Dernières Nouvelles.

[illegible] de Londres [illegible] à M. Dallas, [illegible] l'existence de [illegible] hostiles au [illegible] constaté à Paris de nombreuses arrestations [illegible] en Italie des manifestes [illegible] armes et des placards [illegible] le pillage et l'assassinat.

[illegible] Le bruit s'est répandu que l'empereur d'Autriche devait avoir incessamment une entrevue particulière avec Louis-Napoléon.

Espagne.—Le gouvernement espagnol a nié que la France eut offert sa médiation pour régler le différend hispano-mexicain. La France a simplement offert ses bons offices et l'Espagne se réserve le droit de fixer les conditions et la nature de la réparation qu'elle exigera du Mexique.

Les whigs du Maryland.—La Convention whig du Maryland a repoussé la candidature de M. Frémont en déclarant que les principes du parti qui l'a désigné sont inconstitutionnels. Elle a également repoussé M. Buchanan à cause de sa participation aux actes de la Conférence d'Ostende, et s'est prononcé pour M. Fillmore.

Guerre civile.—Des abolitionistes réunis en Convention à Buffalo, ont déclaré qu'une somme de $100,000 serait recueillie immédiatement pour fournir à leurs frères du Kansas le moyen de continuer la campagne.

Nouveau Mexique.—Les derniers avis de Santa-Fé nous apprennent que les Indiens ont recommencé leurs déprédations au Nouveau-Mexique. Le major Garland se prépare à marcher contre eux: il entrera en campagne avec des forces considérables.

Suicide.—M. Michael Welch, domicilié depuis longtemps à Thibodeaux, a mis fin volontairement à ses jours, mercredi dernier, en prenant une once de laudanum.

Nouvelles importantes du Nicaragua.

Le steamer *Daniel Webster* est arrivé samedi dans notre port, venant de San Juan et d'Aspinwall. Il nous a apporté les dernières nouvelles de la Californie que l'on trouvera plus loin.

Le général Goicouria et le lieutenant Philip E. Toohey, seuls survivants du désastre de Santa Rosa, sont arrivés ici à bord du *Webster*. Le premier est chargé d'une mission spéciale auprès des gouvernements américain, anglais et français.

Une révolution a éclaté à Costa Rica.

L'élection du président a eu lieu le 24 juin au Nicaragua. Le général Walker, d'après les derniers bulletins reçus, avait obtenu la majorité des suffrages. On pense qu'il est élu à une forte majorité.

Le président Rivas, que le général Walker doit remplacer au pouvoir, a quitté Léon le 12 juin, accompagné de M. Jeres, ministre de la guerre, et a réuni 600 indigènes à Chinandega. Jeres a alors envoyé aux troupes américaines l'ordre d'évacuer Léon et celles-ci ont obéi au ministre. Le président et M. Jeres sont rentrés à Leon, mais pour appeler la population aux armes et proclamer la contre révolution. Quarante hommes seulement ont répondu à son appel, et Walker voyant que le but de Rivas était de retenir illégalement l'autorité qui allait lui échapper l'a déclaré traître. Presque tous les hauts dignitaires de l'Etat sont restés fidèles à la constitution et à Walker. On cite entre autres les ministres Seato et Salinas; M. Escobar, gouverneur de Léon; les généraux Battistero, Pineda, Carrascassa et Chilon, les colonels Mondoz et Oina. Tout le parti chamorista a, dit-on, voté pour le général Walker.

Nous avons reçu de notre correspondant des lettres fort intéressantes sur les événements qui s'accomplissent en ce moment dans l'Amérique Centrale. Les voici:

CORRESPONDANCE NICARAGUIENNE.

Granada, 15 juin 1856.

Depuis quelques semaines on parlait d'une guerre probable entre le Guatemala et cette république, mais ce n'étaient que des bruits. Aujourd'hui nous sortons du vague. Le 10, il nous est arrivé de Leon une proclamation du président Rivas annonçant que le Guatemala courait en campagne contre nous et un appel du général Walker au patriotisme nicaraguien. Ces deux documents ont causé grand émoi dans toutes les classes de la population et il n'était question que de la guerre extérieure, lorsque tout d'un coup un courrier de Léon nous apporta la nouvelle inattendue que le président Rivas et ses ministres, après avoir donné leur démission, s'étaient enfuis au Honduras! Le général Walker qui était arrivé la veille de Leon, remonta immédiatement à cheval pour retourner à Leon. On dit aussi que les Guatemaliens doivent marcher contre cette dernière ville avec des forces imposantes. Le commandant en chef a envoyé aux 300 hommes de garnison qui s'y trouvent un renfort de 400 hommes. Si les Guatemaliens désirent autant en venir aux mains que Walker, nous ne tarderons pas à les voir de près, et alors Dieu sait ce qu'il adviendrait de l'Amérique Centrale. L'armée régulière du Guatemala se compose de 1,400 hommes, et sa milice d'environ 5,000. Walker a de son côté une armée d'environ 1,230 Américains, non compris ceux qui arrivent incessamment des Etats-Unis, et de 1,500 indigènes. Les forces américaines sont ainsi réparties:

Département de Rivas et Guanacoste, brigadier général Hornsby, commandant; quartier général, San Juan del Sur, 350 hommes.

Département de l'Est, brigadier-général C. B. Fry, commandant; quartier-général, Granada, 580 hommes.

Département de Léon, colonel E. G. Saunders commandant; 300 hommes.

Avec ces forces, le général Walker peut facilement repousser toute attaque de Guatemala.

Le gouvernement a publié un décret qui annule la dernière élection de président et ordonne que le peuple soit consulté directement. Cette épreuve décisive aura lieu le 26 de ce mois, et, comme à la dernière élection, les préférences des votans paraissaient acquises au général Walker, il n'y a guère de doute qu'il ne l'emporte sur ses rivaux.

Le général Goicouria a été nommé ministre plénipotentiaire en France et en Angleterre. Il part aujourd'hui pour la Nouvelle-Orléans. Le général est très populaire ici.

Les mines du département de Chontales attirent un grand nombre de personnes, beaucoup d'Américains s'y rendent. Vingt tonnes de quartz argentifère ont été embarquées dernièrement pour Boston où l'argent en sera extrait. La mine d'où provient ce quartz précieux appartient au colonel Fabens et au major Heiss, et ces messieurs font tous les préparatifs nécessaires pour établir des machines destinées à opérer lui même la division du minerai attaché à la pierre. On a calculé qu'un tonneau de quartz renferme $1200 d'argent. J'ai entendu dire que l'on trouvait également de l'or en abondance dans ce district de Chontales.

Le temps est très agréable et le pays est sain, bien qu'il y ait dans l'armée beaucoup de malades causées par les excès de table et de boisson. J'ai observé que les hommes du sud se portaient en général beaucoup mieux que ceux du nord.

Granada, 21 juin 1856.

Je vous ai annoncé dans ma dernière lettre l'escapade du président Rivas et de son cabinet. Tous les détails de cette étrange affaire me sont maintenant connus. Le 11 de ce mois, le général Walker partit de Leon après avoir pris congé de la manière la plus affectueuse du président. Les portes de la ville étaient gardées par des troupes indigènes bien qu'il s'y trouvât une garnison de trois cents Américains. Le lendemain, quelques uns de ces derniers se joignirent aux indigènes qui n'étaient pas en nombre suffisant. L'occasion parut propice à Señor Salazar, ministre de la guerre, qui méditait un coup d'Etat; il monta donc à cheval, traversa les principaux quartiers de la ville et rassembla la populace autour de lui. Il s'écria alors que les soldats étrangers s'étaient emparés du palais du gouvernement et voulaient assassiner le président et les ministres. Il ajouta que les Américains du Sud se proposaient d'incendier les églises et de renverser la religion.

L'alarme se répandit bientôt dans toute la ville qui leva l'étendard de la révolte, et le lendemain matin on apprit que Rivas et tout son cabinet, excepté don Fermin Ferret, ministre de l'intérieur, s'étaient enfuis à Chinandega. On a su depuis que le président et ses ministres tramaient secrètement un complot contre les libertés de leur pays; que c'est eux qui ont proposé au Guatemala d'envahir le Nicaragua, et qu'ils s'étaient engagés à livrer Leon et tout le nord de la république.

A la nouvelle de ce qui se passait à Leon, le général Walker, qui était ici, y retourna en toute hâte et ordonna aux troupes américaines d'évacuer Léon et toutes les villes du nord.

Après la fuite du président, le peuple que les discours de Salazar avaient alarmé courut demander aux prêtres de ses églises s'il était vrai que les Américains se proposaient de renverser la religion du pays. Le vicaire de Leon, homme d'une piété exemplaire, rassura les habitans et ordonna au clergé d'annoncer le dimanche suivant, dans toutes les églises, que les bruits répandus n'avaient aucun fondement. La population indigène rassurée par cette déclaration, en veut naturellement à Rivas.

Le général Walker, dans un décret publié hier, a annoncé que M. Fermin Ferrer serait président par intérim de la république jusqu'à l'élection qui doit avoir lieu incessamment.

Le général Walker a publié, hier, la proclamation suivante adressée aux citoyens de la république:

"Je suis venu au Nicaragua pour y établir la paix et la prospérité. A cet effet, j'ai signé le traité du 23 octobre dernier, et prêté mon aide au maintien du gouvernement organisé d'après les clauses de ce même traité.

"Mais le gouvernement, loin de me prêter son appui pour mettre en vigueur les clauses de ce traité, a accumulé des obstacles sur mon passage et tenté, enfin, de soulever la guerre civile au sein de la république. Quelqu'étrange que puisse paraître la dénonciation que je vais faire, elle n'en est pourtant pas moins vraie: la récente administration sous Rivas, a tenté de créer des troubles, des difficultés, et la guerre entre le peuple de Nicaragua et les Américains qu'elle avait appelés ici.

"Ce n'était pas assez que les Américains souffrissent et succombassent des maladies qui infestent Granada, et, cela pour consolider le gouvernement provisoire, sans recevoir aucune compensation pour les services qu'ils rendaient au prix de tant de souffrances et souvent de leur vie; ce n'était pas assez qu'ils sacrifiassent leur sang à Rivas, pour maintenir la paix et l'honneur de l'Etat, et que le gouvernement leur refusât les premiers besoins mêmes à la vie. L'ingratitude ne suffisait plus à ces infâmes qui se trouvaient à la tête du gouvernement, et la trahison devint nécessaire pour fournir un nouvel aliment à ces misérables dont la vie se résume par ces mots: calomnie et coupables tentatives. C'est en soulevant le peuple contre ses bienfaiteurs qu'ils tentent d'acquitter les dettes sacrées qu'ils ont contractées vis-à-vis des Américains.

"Il est ainsi démontré que le récent gouvernement provisoire [illegible] qu'il était engagé à [illegible] vis-à-vis des Américains, et à ses devoirs vis-à-vis du peuple, mais qu'il est coupable, encore, du crime monstrueux d'avoir poussé les citoyens à la guerre civile. Pour arriver à ses fins, il s'est coalisé avec les ennemis déclarés et armés de la république.

"De plus, le gouvernement a tenté de prolonger son existence en enlevant au peuple le privilège de nommer ses chefs. Comme s'il eut voulu donner une nouvelle preuve de sa haine pour la liberté, ce gouvernement a banni de l'Etat un patriote qui [illegible], pour le moment de son pays, était venu réclamer, ici, l'honneur de se servir de son épée pour la défense de la liberté et du progrès.

"Coupable de tant de crimes,—ayant conspiré contre le peuple qu'il était de son devoir de protéger,—le récent gouvernement provisoire n'est plus digne de vivre. Au nom du peuple, j'ai, en conséquence, déclaré sa dissolution, et organisé un gouvernement provisoire jusqu'à ce que la nation ait exercé son droit naturel d'élire ses propres chefs.

WILLIAM WALKER.

"Granada, 20 juin 1856."

Le commandant en chef a en même temps adressé la proclamation suivante à l'armée (nous empruntons la traduction de cette pièce et de celle qui précède au *Courrier*):

"Soldats! Depuis que vous êtes dans le Nicaragua, vous avez souffert mille privations et couru mille dangers, non seulement sans murmurer, mais encore avec un noble enthousiasme. Des vétérans auraient droit d'être fiers des preuves de courage que vous avez données, et les patriotes combattant pour la défense de leurs foyers, ont rarement montré une si grande abnégation personnelle que celle déployée par vous dans le service d'un gouvernement étranger; et vous avez fait tout cela sans avoir, jusqu'à présent reçu la moindre compensation pour vos glorieux travaux.

"Il est vrai que le pays vient de sortir d'une désastreuse guerre civile, et nous ne devions pas, dès-lors, nous attendre à recevoir le prix immédiat de la dette qu'il a contractée vis à vis de nous; mais nous avions au moins, le droit d'attendre, de sa part, de la reconnaissance pour les services que nous lui avons rendus. Loin de recevoir, même, cette reconnaissance, le récent gouvernement provisoire a tenté d'exciter des sentiments hostiles chez le peuple contre ses bienfaiteurs.

"Un gouvernement qui a ainsi manqué à ses obligations, à la foi jurée et à l'honneur, n'a aucun titre à la confiance et au respect de valeureux soldats. Le devoir, aussi bien pour nous que pour la nation, demande que nous établissions une nouvelle administration, qui accomplisse plus fidèlement les obligations qui ont donné lieu à sa formation. J'ai, en conséquence, organisé un nouveau gouvernement provisoire, jusqu'à ce que le peuple puisse choisir ses propres chefs; et nous espérons qu'alors cette administration se montrera plus fidèle dans l'accomplissement de ses devoirs et plus jalouse de l'honneur de l'Etat.

"WILLIAM WALKER.

"Granada, 20 juin 1856."

Il règne à Granada une grande effervescence. On continue à parler des probabilités de guerre avec le Guatemala. Il paraîtrait que l'avant-garde de l'armée du général Carrera, sous les ordres du général Paredes, se trouvait, le 29 du mois dernier, à San Miguel, dans l'Etat de Salvador. Attendez-vous bientôt à d'importantes nouvelles.

J. V. T.

COSTA-RICA.

Les dernières dates de Costa-Rica reçues à Panama sont du 12 juin. Le choléra avait presque entièrement cessé ses ravages, mais le fléau de la guerre civile l'avait remplacé. On pensait que les insurgés fusilleraient le président Morro. La révolution a été proclamée par les Costa-Ricains qui étaient opposés à l'évasion du Nicaragua.

Les deux mille hommes de troupes qui étaient partis de Guatemala pour marcher contre Walker, n'ont pu obtenir la permission de traverser le territoire de Salvador. On croit que Walker attaquera l'Etat de Costa-Rica et qu'il en fera la conquête; il est maintenant à la tête de forces considérables et il a établi son quartier-général à Virgin-Bay.

Nouvelles de la Californie.

Nous avons reçu samedi nos journaux de San Francisco; ils vont jusqu'au 20 juin. On lit dans l'*Echo du Pacifique*:

Les prétendus partisans de la Constitution et des lois sont partout dans le désarroi le plus complet; les milices n'arrivent pas, et les généraux, les colonels, les quartier-master généraux, se trouvent seuls à galopper partout, ne pouvant réunir que quelques pauvres diables qu'on ramasse comme les cosaques sur les grandes routes. Il n'y a de différence que l'argument. En Russie on a la corde, et ici les arguties légales. Et encore ne produisent-elles que peu d'effet.

La liste de proscription publiée a jeté l'épouvante parmi tous les ribauds. Ils font tous un examen de conscience et se frappent la poitrine en s'écriant: *mea culpa, mea maxima culpa*. Mais il est trop tard pour chanter des *Confiteor*, le temps n'est plus aux *oremus*. Le Comité n'a que de grands égards pour les repentants, mais il les prie en attendant d'aller prendre le frais ailleurs. La terre est vaste et ils peuvent trouver un petit coin pour y planter des choux et travailler en s'amendant. La Californie a assez de ces gens-là.

Chose remarquable, pendant que les Cours fonctionnaient, ainsi que les satellites de la milice du général Howard et du gouverneur, nous avons des meurtres, des incendies, des vols nombreux et des noyés tous les jours. Une bande de vauriens organisés, après avoir grisé et dépouillé les mineurs qui arrivaient ici avec un peu d'argent, les fourrait dans les trappes des wharfs, où ils étaient supposés s'être noyés. Ces voleurs et ces meurtriers donnaient la main aux *politiciens*. Aujourd'hui il n'y a plus ni fonctionnaires, ni cours de justice, mais des hommes sérieux et honnêtes qui gouvernent, et il n'y a plus de crimes, plus de noyés, plus de vols, plus d'incendies!

Faut-il une meilleure preuve de la nécessité de la suppression d'une autorité qui ne servait, comme l'a dit avec raison le manifeste du comité de Vigilance, qu'à abriter le crime?

Les prétendus partisans de la Constitution et des lois ont cru qu'ils auraient facilement raison des bons citoyens, avec des menaces, l'état de siège et des *writ of habeas corpus*. Le tout se serait peut-être arrangé à l'amiable si cette minorité avait reconnu son infériorité. Mais ils ont résisté au vœu national, et ils ont provoqué une révolution. Tout le monde se demande ce qu'a dépensé la fédération des Etats-Unis pour un pays qui lui a fourni 3 à 400 millions de dollars. On commence à raisonner, à examiner le passé et à se poser cette question:

La Californie est-elle une terre d'ilotes servant à engraisser les autres Etats de sa sueur, de son or, et destinée à recevoir ses bandits et ses politiciens?

L'opinion se dessine d'une manière précise: on n'a pour cela qu'à lire l'article suivant du *True Californian*:

La Révolution.

"Nous disions, il y a quelques jours, que le mouvement actuel de la grande masse du peuple était une réaction en faveur de la loi et de l'ordre. Nous sommes convaincus que l'indignation populaire qui, semblable à la marée montante, grandit chaque jour, ne s'arrêtera pas aux limites étroites de notre ville. Nous avons aujourd'hui les preuves les plus irréfragables que cette indignation s'étendra à tout l'Etat avec la force de la vague furieuse. Dieu soit loué! nos chaînes sont brisées. L'image transparente et souillée de la loi qu'on tient suspendue devant nous avec un respect si pompeux, a été entraînée comme par un ouragan. Le cri hypocrite et répété, *ordre! ordre!* ne détournera pas le peuple de la grande œuvre de régénération qu'il a entreprise, et la forme vaine donnée à une proclamation mort-née ne l'effraiera pas dans l'accomplissement de ses desseins. La grande œuvre avance hardiment. San Francisco est régénéré; il ne reste plus que des pique-assiettes dans la capitale qu'il faut forcer à se retirer.

"Le gouverneur doit, ou quitter la position obstinée qu'il a prise en manquant à l'honneur, ou se retirer devant l'orage. *Qu'il résigne!* Les juges de la Cour Suprême ont souillé leurs toges, l'un dans une vie de débauches, l'autre en se liguant avec les ennemis d'un bon gouvernement, de toute moralité et de toute vertu, et il faut aussi qu'ils quittent leur siège, *il faut qu'ils résignent!*

"Il n'y a pas à le cacher plus longtemps, nous sommes en pleine révolution. Le peuple reprend les pouvoirs qu'il avait confiés à des mains indignes, et celui qui s'oppose à son droit d'agir de cette manière, sera englouti dans la commotion.

"Que le peuple de tout l'Etat s'assemble immédiatement et s'organise en comités de vigilance, et prenne les mesures préliminaires pendant la lutte, si quelqu'un ose s'opposer à la marche des événements. Les *gamblers*, les incendiaires et les assassins ont soulevé la tempête; qu'ils en recueillent le fruit!

"Qu'on leur enlève les fonctions qu'ils occupent, et, bien que quelques uns d'entre eux tiennent le bâton de maréchal, et que d'autres soient revêtus de la pourpre judiciaire, que le même sort les atteigne, et qu'ils soient expulsés du pays!

"Pour accomplir ces projets, il faut que le gouvernement soit réorganisé.

"Nous proposons en conséquence de convoquer une *Convention Constitutionnelle* qui se réunirait dans la ville de Sacramento le 4 de juillet, et que la cette Convention *déclare de nouveau notre indépendance*.

"La Constitution actuelle est un tissu de fautes et d'imperfections. Le discours remarquable du sénateur Shaw de l'hiver dernier, a démontré de la manière la plus concluante qu'elle a besoin d'être refaite. Il est temps d'agir maintenant et de s'occuper de toutes ces questions importantes. D'un seul trait nous pouvons nous débarrasser d'officiers publics qui se déshonorent eux-mêmes et leur pays par leur conduite indigne, et inaugurer une ère nouvelle de morale aussi bien que de réformes sociales et politiques.

"Peuple de Californie, voulez-vous être plus longtemps soumis aux gambleurs, aux assassins et aux déshonnêtes? Dans la négative, la route est ouverte à toutes les réformes; la suivrez-vous?"

La proclamation de la loi martiale.

La proclamation de la loi martiale et la convocation des milices, ainsi que nous le prévoyions dans notre numéro d'hier, n'ont produit aucun effet sur notre population. [illegible]

Les milices.

Malgré l'appel pompeux du gouverneur et de son général, et les menaces de peines comminées par la loi, les défenseurs des lois et des constitutions n'ont pu réunir que 67 inscriptions sur les listes d'enrôlement pour la milice, et encore on assure que trois se sont fait rayer ensuite. Parmi les enrôlés se trouvent quelques policemen et des attachés aux bureaux du comté et de la ville.

Voilà les forces sympathiques à opposer à 3,000 citoyens armés et à 10,000 autres enrégimentés.

La leçon est rude et la méprise aussi.

Grande démonstration à Sonora.

5,000 hommes pour le comité de Vigilance.

Un extra du *Sonora Herald* annonce qu'une grande démonstration a été faite à Tuolumne vendredi soir. Cinq mille hommes se sont assemblés en quelques heures à Sonora, à la nouvelle que le gouverneur voulait renverser le comité de Vigilance de San Francisco.

Ils ont nommé un comité de cinq membres, et ont adopté ensuite un manifeste dans lequel ils adhèrent de la manière la plus expresse et dans les termes les plus chaleureux à tous les actes du comité de Vigilance de San Francisco.

Les nouvelles arrivant de tous les points du pays indiquent que le même enthousiasme règne partout.

Les recrues du comité de Vigilance.

Le nombre des personnes inscrites au Comité pour faire partie de ses forces actives, s'élève à environ 6,500 personnes. Ce n'est certainement pas encore le nombre complet des adhérents qui voudraient prendre les armes, mais ces forces suffisent déjà surabondamment aux exigences du service, et il sera possible de garnir ainsi tous les points importants de la cité à un moment donné, si la nécessité s'en faisait sentir.

Société de Vigilance des Dames de San-Francisco.

Le *Chronicle* publie les résolutions suivantes qui ont été adoptées, dit-il, par une réunion de dames de San-Francisco:

San-Francisco, 9 juin 1856.

"En apprenant la détermination prise par le gouverneur de poursuivre dans ses efforts tendant à s'opposer au mouvement exemplaire actuel de tous les hommes honorables et bien pensants, les dames de San-Francisco se sont réunies ce matin, et, après une prompte organisation, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

"1o. Nous apprenons avec étonnement et regret que le gouverneur Johnson a adopté vis-à-vis de notre Comité de Vigilance une ligne de conduite erronée et qui accuse une obstination dépourvue de toute élévation de cœur.

"2o. Dans le cas où le gouverneur persiste dans ses résolutions, et cherche à mettre à exécution ses ordonnances, notamment en plaçant notre cité sous la direction de meurtriers, de *gamblers*, de voleurs politiques, d'ignobles protecteurs de la lie de notre sexe et autres individus infâmes, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider et encourager nos pères, nos maris, nos frères, à résister par tous les moyens dont ils peuvent disposer à l'oppression honteuse dont nous serions frappées dans le cas où le Comité de Vigilance renoncerait à l'exercice de son pouvoir.

"3o. Nous déclarons que chacune d'entre nous applaudit aux actes du Comité, et désire ardemment et espère que ses membres ne se laisseront point intimider par le parti opposant.

"4o. Nous avons la confiance que les efforts du Comité auront pour résultat d'annihiler le vice et l'infamie, et que la paix et la sécurité, qui commencent à renaître, les récompenseront dignement de toutes les peines qu'ils ont à supporter dans l'accomplissement d'une tache ardue, et qui fait peser sur eux une si grande responsabilité.

"5o. Trois d'entre nous seront déléguées pour trouver un local convenable dans le voisinage du Comité de Vigilance, que nous occuperons, et qui portera le nom de Bureau de Vigilance des Dames. (*Ladie's Vigilance Room.*)

"6o. Nous ajournons notre réunion à six heures du soir, dans le même local, afin de prendre les dispositions d'ordre nécessaires pour augmenter le nombre des membres, aviser à la création des ressources pour notre association, et adopter toutes autres mesures jugées utiles.

"7o. Nous repoussons toutes prétentions à être considérées comme femmes, à l'esprit fort. Nous n'avons nullement l'intention de sortir de la sphère tracée à la femme par les lois de la société, et n'avons d'autre ambition que celle de conserver notre dignité personnelle et de nous maintenir dans une réserve calme.

"8o. Notre intention est d'exposer nos résolutions définitives à une prochaine réunion, et de faire connaître au public l'objet de notre organisation, et nous avons l'espoir que toute personne de cœur et de bonne disposition d'esprit ne pourra que les approuver.

"9o. Le lieu de notre réunion restera secret pour le moment.

"10. Les présentes résolutions seront envoyées au *Chronicle*, et nous prions les autres journaux bien disposés en notre faveur d'en publier une copie.

"Par ordre,

"34. Comité."

PANAMA.

Les journaux de Panama nous apprennent que le gouverneur Fabrega doit être mis en accusation devant la Cour Suprême pour le rôle qu'il a joué pendant la journée funeste où un si grand nombre d'Américains ont été massacrés par la population de l'isthme. M. Corwine, le commissaire américain, a presque terminé son rapport sur les événements dont il s'agit.

Havane.—Nos journaux de la Havane apportés par le *Philadelphia* sont de deux jours plus récents que ceux reçus par le *Quaker-City*. Rien de nouveau.

CHRONIQUE LOCALE.

Un drame dans un bal.—Samedi soir la Société Shamrock célébrait, par un bal, dans la salle de l'Armory, la fête de nous ne savons quel patron de la Verte Erin, et se livrait avec ardeur à cette joie bruyante et vivace particulière au peuple Irlandais. Soudain des cris de terreur firent place aux cris de joie, et des femmes folles d'épouvante s'élançant de tous les points de la salle vers les issues indiquaient que quelque chose d'affreux venait de se passer. En effet, un nommé Thomas Barry venait d'être poignardé au moment où il se livrait avec passion au pas le plus marqué de la danse nationale et tombait frappé de mort aux pieds de sa danseuse.

Qu'on imagine, si cela est possible, la confusion, l'épouvante, les vociférations qui suivirent cette scène d'horreur: la victime gisant au milieu de la salle, les hommes se ruant avec fureur les uns contre les autres, les femmes, criant, courant, pleurant, appelant leurs frères, leurs maris, et enfin la garde arrivant sur le fond de la scène pour arrêter l'assassin inconnu; car, nous devons le dire, personne ne connaissait le meurtrier; nul n'avait vu la main qui avait commis le crime. Le blessé seul savait peut-être le nom de son assassin, mais il mourut peu après sans vouloir le désigner à la justice. Toutefois plusieurs danseurs ont été arrêtés et l'affaire s'éclaircira mieux peut-être devant la cour criminelle que devant l'enquête du coroner.

Incendie.—Le feu a éclaté, samedi à 8 heures du soir, dans le magasin de Mr. Hamburger, tailleur, rue Commune, entre Camp et St. Charles. La rapidité avec laquelle les flammes s'étendirent, jointe au manque d'eau, firent craindre un instant que tout l'îlot ne fût détruit, mais grâce aux efforts des pompiers qui se rendirent promptement sur les lieux, le progrès des flammes fut arrêté. MM. Harrod & Moody, marchands commissionnaires, et M. Bacon, avocat, occupaient le second étage. Le magasin a été entièrement détruit et n'était pas assuré. La perte de Mr. Hamburger est d'environ $1500 et est couverte par l'assurance.

Le toit du bureau qu'occupe la compagnie du chemin de fer du golfe du Mexique a été très avarié. Le bruit que les flammes avaient atteint le magasin de M. Burnside et la succursale de la banque de l'Etat avait attiré une foule considérable.

Le feu s'est déclaré, dit-on, sur l'escalier, sur le devant de la boutique du tailleur.

Bureau du contrôleur.—M. Thomas Théard est entré en fonctions, samedi dernier. Nous sommes heureux d'apprendre que M. Joseph Reynes qui a été secrétaire au conseil de la première municipalité sous l'ancienne administration, et qui jouit de l'estime générale, est un des députés du nouveau contrôleur. Les autres employés conservent leur place.

Devant le recorder Stith.—Mathew Gillaspie est accusé d'avoir violemment assailli Rebecca Decker, sa belle-sœur; de l'avoir, à diverses reprises, frappée et grossièrement insultée et d'avoir enfin menacé de la tuer. L'interrogatoire est fixé au 16 du courant.

Mme M. A. Houston, rue St-Charles, dit que Elisabeth Spencer, sa servante, lui a volé quelques articles de peu de valeur.

James Ferguson et Wm Collins ont comparu devant le recorder, sous prévention d'avoir volé, le 1er du courant, à Charles Freckman, une somme de $2697, à bord du bateau à vapeur *David White*. Le tribunal les a acquittés, faute de preuves positives. Freckman s'était endormi, et c'est pendant son sommeil que James et son compagnon lui enlevèrent de la poche les $2697.

Bush Duffy devra répondre, le 16 du courant, à la triple accusation d'avoir grièvement blessé un petit nègre de M. E. Baldwin, d'avoir essayé de porter des coups de couteau à deux autres esclaves de cette dame et menacé de la frapper.

Byron Liddion, marchand d'oiseaux, a été envoyé devant la Première Cour de district, pour avoir volé à M. W. A. Reddington un moqueur qui ne lui appartenait pas.

Thomas W. Selby a été envoyé devant le même tribunal sous prévention d'avoir contrefait la signature de la maison Booth & Co sur un check de $360 dont il a touché le montant à la Banque du Canal. Les preuves ont clairement établi sa culpabilité. Le recorder n'a pas voulu recevoir de cautionnement.

Charles Jones et W. H. Hunt, accusés d'avoir enlevé, d'une maison de l'encoignure Rampart et Lafayette, deux malles dont le contenu valait $200, ont subi un interrogatoire. Hunt a été acquitté et Jones renvoyé en prison en attendant qu'il soit jugé à la Première Cour de District. La police a retrouvé les malles, qui ont été rendues au propriétaire.

Devant le Recorder Fabre.—Martin Vaughan, conducteur de l'omnibus No. 4, accusé d'avoir, par méchanceté, fait heurter l'omnibus contre la voiture de l'Alderman B. S. Harrison et assailli Frederic Williams, cocher, a été acquitté.

[illegible]

Nous apprenons que M. Phillips [illegible]

Décédé hier à 7 heures du soir OSCAR, à l'âge de trois mois et demi, fils de FLAVIUS LEBESQUE et de CÉCILE F. DE BALMARE.

Les parents et amis des deux familles sont priés d'assister à l'enterrement, sans autre invitation. Le convoi partira à 6 heures de l'après-midi de chez son père, rue des Remparts, No. 257.

Décédée, hier, à 7 heures du matin, Mme ROSALIE BOUGON, âgée de 39 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à trois heures et demie. Le convoi partira de la demeure de son mari, Auguste Bougon, No 60, rue Clouet, entre Grands-Hommes et Craps.

Marié, samedi, 12 du courant, par le Rév. Dusquesnay, le Dr. MANUEL PIO AVILA à Melle. DOLORES DEL NODAL, tous deux de la Havane.

Commerce français.

On lit dans le Bulletin commercial hebdomadaire de la *Presse*:

"Les affaires sont tout à fait nulles dans nos manufactures de province. Il s'est présenté fort peu d'acheteurs sur les marchés de Rouen et de l'Alsace. Il est à craindre que les inondations ne fassent un tort considérable à la foire de Beaucaire, qui se tient pendant la seconde quinzaine de juillet. Très peu d'achats ont eu lieu jusqu'à présent à Rouen en vue de cette foire. A Lyon, le chômage force d'un grand nombre de métiers a gêné les transactions, mais la plupart des fabriques sont en retard pour la livraison d'un grand nombre de commissions. Toute la marchandise disponible s'enlève à des hauts prix, et comme la récolte des soies se présente dans des conditions défavorables, il est à craindre que la hausse de la matière première ne force les fabricants à élever encore les prix de leurs tissus.

"A Paris, le commerce se tient sur une grande réserve, à laquelle il est forcé par la difficulté d'escompter son papier. Les banquiers escompteurs acceptent peu de bordereaux, la plus grande partie de leurs capitaux sont engagés à la Bourse dans des opérations de report qui leur assurent des bénéfices bien au-dessus du taux ordinaire de l'escompte. Aussi le détail, dont la vente est toujours fort calme, fait peu d'achats dans les maisons de gros et dans les manufactures. Il se contente de faire quelques réassortiments.

"La fabrique de Paris a reçu quelques commissions pour l'Espagne. On nous annonce aussi que de nouvelles relations de commerce tendent à s'établir avec la Russie. Mais les derniers paquebots des Etats Unis ont apporté peu de commandes: le marché américain est encore encombré de marchandises dont l'écoulement se fait lentement et à des prix désavantageux."

Inondation en France.

Chute d'une montagne.

On nous communique des détails nouveaux sur les inondations qui ont dévasté le département de la Lozère. Ils offrent le plus triste exemple des malheurs que peut entraîner le déboisement des montagnes, et, par suite, l'absence de toute végétation propre à retenir les eaux pluviales à la surface du sol et à en permettre l'écoulement progressif par infiltration.

Le Lot, qui prend sa source à quelques kilomètres de Mende, avait débordé dans tout son parcours. A la suite du 30 mai, il couvrait toute la vallée et avait anéanti les plus belles espérances d'un pays déjà si pauvre: prairies, moulins, filatures, tout ce qui alimente l'industrie de cette contrée était englouti sous les eaux; l'alarme était partout et les habitans ne songeaient qu'à recueillir vers la partie la plus élevée de la ville les malheureux exilés qui fuyaient les faubourgs atteints par l'inondation.

Dans la journée du 29, on vint annoncer qu'un désastre inouï menaçait plusieurs villages situés à douze kilomètres de la ville, sur la route de Mende à Marvejols. Il ne s'agissait de rien moins que de la chute imminente d'une montagne qui domine au nord le village de Barjac et la ferme-école de Recoulettes.

Les autorités se rendirent sur les lieux, avec un dévouement, dont le danger qui menaçait les faubourgs de la ville elle-même ne put retenir l'élan.

Il est presque impossible, sans une connaissance exacte des lieux, de se figurer à quel bouleversement géologique assistèrent ceux qui furent témoins de ce véritable cataclysme.

Le Lot est encaissé dans une vallée fort étroite que borde la route impériale; de chaque côté, s'élèvent à pic des montagnes qui n'ont pas moins de 7 à 800 pieds de haut tour, dont le versant complètement déboisé, n'offre de terres labourables que vers le tiers inférieur: la partie supérieure est formée de falaises sans cesse ravinées par les eaux pluviales.

La ferme école de Recoulettes est située près du village de Barjac, dans une des parties les plus larges qu'offre la vallée; on peut compter à peu près 600 mètres de largeur de la base d'un versant à l'autre.

Dans la journée du 29 mai, des secousses convulsives, des craquements sourds et prolongés s'étaient fait sentir dans le village, ébranlant profondément le sol, et jetant la consternation dans toute la contrée.

Les oscillations perpétuelles qui se faisaient sentir jusque dans les maisons avaient forcé les habitans à chercher ailleurs un refuge et un abri.

Les grondements souterrains partaient principalement de la montagne qui abritait au nord le village de Barjac, au sommet de laquelle est situé un petit village appelé Bennafet, au pied des roches où s'élève jadis le château de ce nom. C'est l'un des versants les mieux cultivés du département, et qui offrait le plus riant aspect au milieu d'un pays généralement aride. Les paysans de Bennafet avaient dû quitter le village, chassant devant eux leurs bestiaux, emportant par leur dos tout ce qu'ils pouvaient sauver du désastre qui les menaçait, véritable scène de déluge.

A peine étaient-ils parvenus sur le versant opposé où s'étaient déjà réfugiés les habitans des villages voisins, que la montagne entière fut prise d'une oscillation immense; un roulement qu'aucune expression humaine ne peut rendre se fit entendre, et la partie inférieure, franchissant les cinq cents mètres qui la séparaient de l'autre versant, se précipita dans le fond de la vallée, comblant le lit du Lot, les prairies inondées et engloutissant toutes les habitations, les arbres.... En un instant, il ne resta rien autre chose qu'une digue immense au cours des eaux de plus de 100 mètres d'élévation sur un parcours de plus de 500 mètres de longueur et de 56 hectares de superficie.

Ce mouvement de déplacement s'est fait de telle sorte que des champs, des prairies, des vergers entiers, des propriétés avec leurs haies de démarcation, ont été transportés du versant qu'elles occupaient dans le fonds de la vallée à plus de 100 mètres de leur position primitive. Un verger qui se trouvait sur le sommet de la montagne repose aujourd'hui sur le lit de la rivière. Le Lot séparé en deux par un éboulement aussi considérable, forme au-dessus de ce barrage immense un lac dont il ne sera possible de faire écouler les eaux qu'avec des travaux gigantesques. Il n'existe ni à droite ni à gauche aucune vallée par laquelle la rivière puisse aller rejoindre son lit primitif.

Mr. D. E. Morphy, encanteur, fait une vente de vin prime, souverain, ce matin à 10 heures, au No. 56, rue des Magasins.

L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente. 14juil

Une haleine embaumée.—Quelle est la Dame ou l'homme qui voudrait conserver une haleine désagréable quand en se servant du "*Baume de mille fleurs*" elle serait douce et les dents deviendraient aussi blanches que l'albâtre. Bien des personnes ignorent qu'il s'exhale de leur bouche une mauvaise odeur, et c'est une chose si délicate que leurs amis les leur en parlent pas. Faites tomber une seule goutte de "Baume" sur votre brosse à dents et lavez vos dents le soir et le matin. Une bouteille de cinquante cents durera un an.

Un teint magnifique peut aisément s'obtenir par l'usage du *Baume de mille fleurs*. Cette préparation fait disparaître le hâle, les boutons et les rousseurs, et donne une couleur rosée. [illegible]

En rasant facilement.—Trempez votre brosse à barbe dans de l'eau froide ou chaude, faites tomber deux ou trois gouttes sur la brosse, frottez bien la barbe et vous n'éprouverez aucune douleur. Prix, cinquante cents seulement. A vendre par Fetridge & Co, propriétaires, à New-York.

A vendre, à la Nlle Orléans, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.
11 fev—1 an—Mps-v-e-te

L'Exposition Universelle.—Parmi les choses remarquables qui se trouvaient au Palais de Cristal, nous avons vu de nouvelles Pilules, sortant du laboratoire du Dr. J. C. Ayer, l'inventeur du célèbre Cherry Pectoral. Les règlements défendaient l'admission de mauvais médicaments, le fait que ces pilules furent reçues à l'Exposition prouve que les autorités ne les rangeaient pas parmi les produits du charlatanisme. Nous savions déjà que le Pectoral du Dr. Ayer était hautement apprécié par les hommes scientifiques; nous avons su pouvoir ajouter aujourd'hui que ses pilules [illegible] parmi les membres de la Faculté. ([illegible])

A vendre par J WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres Nlle Orléans. Et par tous les Pharmaciens de la ville.
5 juil—1m 2ps v-c-t

De Nouveaux Elèves

d'écriture, de tenue de livres, de français, d'anglais, d'espagnol, d'allemand, d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, de phonographie, &c., commencent cette semaine, au Collège Commercial de Dolbear, 106 rue du Canal.

Les personnes qui désirent être prêtes pour la saison des affaires devraient commencer immédiatement. RUFUS DOLBEAR.

Anglais, français, espagnol, écriture, tenue de livres, mathématiques, &c. De nouveaux élèves commencent cette semaine, au Collège Commercial de Dolbear, No. 106, rue du Canal.

Thomas C. Payan & Co.,

Fabricants et marchands en gros et en détail de Vêtements pour hommes, garçons et [illegible],
No. 74, rue du Canal,
Entre Chartres et Vieille-Levée,
Magasin, Nos. 118 et 120, Duane street, A New-York,
Manufacture, Nos. 309 et 311, Broadway, Newark, New-Jersey.

Annoncent respectueusement à leur clientèle et au public en général qu'ayant complété leur stock d'été, ils offrent maintenant à très bas prix, pour du comptant, des marchandises d'été suivantes, savoir:

Habits—Redingotes et [illegible] de mérinos français et anglais; redingotes et [illegible] d'alpaca noir et de couleur, habits de toile [illegible], à carreaux et à raies; [illegible] de poussière, [illegible] redingotes de harbour noir et de drap d'été.

Pantalons—Pantalons de mérinos noir, français et anglais et d'alpaca; [illegible]

Gilets de [illegible]

Habillement—Un assortiment complet et de choix de lingerie de fantaisie pour messieurs, [illegible]

THOMAS C. PAYAN & Co.
14 juil—6t par [illegible]

Reçu par le navire Cotton Planter, du Havre, et à vendre à la pharmacie du soussigné, encoignure Dauphine et Dumaine: [illegible] Eau de Vichy [illegible]

Huiles de foie de morue, de Fauré, Joseph & Ch. [illegible]

A vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien, encoignure Dauphine et Dumaine.
14 juil

Cigares.—En débarquement du brick Niagara, venant de la Havane: 20,000 Regalia Lord Wellington, 3,000 Conchas do do, 27,000 Londres do do, 8,000 Media Regalia, Flor de la Isla, 10,000 do Cuatro [illegible], 16,000 Ospedes do do, 14,000 Operas do do, 22,000 Londres Garantizados, 3,000 Media Regalia Tres Mones, 20,000 cigares El Orbe, à vendre par LABORDE & XIQUES, No. 39, Nelle Levée, en face du Natchez Alley.
14 juil

Graisse—60 barils, huile et demi barils de graisse prime, à vendre par LABORDE & XIQUES, No. 39, Nelle Levée, en face de Natchez Alley.
14 juil

Tabac à fumer—30 grosses, marque Goodwin, 10 barils do. marque Cutis, A vendre par E. J. HART & Co.
14 jt 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Sauce—Sauce riche pour poisson et viande, 50 douzaines à vendre par E. J. HART & Co.
14 jt 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Potasse en barils et boites de fer blanc, de 2, 4, 6 et 12 livres, 24 colis à vendre par E. J. HART & Co.
14 jt 77 et 79, rue Tchoupitoulas

Cigares de la Havane.

Nous avons en magasin et recevons constamment un très beau choix de cigares de la Havane, comprenant toutes les formes, qualités et les marques favorites suivantes: Cabanas, Estrella, Ingenieros, Nicotiana, Cervantes, Fernando, El Sol, Washington, Flor de Morales, Espanola, Mensagero, El Sultan, Ant. Garcia & Co, Granadina, La Emilia, etc., à vendre à des conditions avantageuses par MORENO FRERES,
14 juil 34, Vieille Levée

Café de la Havane en magasin et à vendre par
14 jt MORENO FRERES, 34, Vieille Levée

Mélasse Muscovade.—En débarquement du brick Niagara, venant de la Havane: 21 boucauts mélasse Muscovada, à vendre par
14 jt MORENO FRERES, 34, Vieille Levée

A louer à la Baie St. Louis. Deux résidences très agréables avec toutes les dépendances nécessaires, etc., mobilier pour une famille, dans chaque maison. Pour les conditions, s'adresser à E. J. HART & Co,
11 juil 77 et 79 rue Tchoupitoulas

En Vente
A la Librairie Nouvelle, rue de Chartres, No 7.
MANUEL
Des Banquiers et des Marchands de la Nouvelle-Orléans.
Par P. B. PHELPS & J. G. HARRIS.

Ce manuel contient, par ordre alphabétique, les noms de tous les négociants et marchands de la Nouvelle-Orléans, avec notes particulières sur la position commerciale de chacun d'eux.

Ces notes, puisées aux meilleures sources, ont reçu l'approbation des principales maisons de banque de la ville.

La clé—tenue secrète—des signes abréviatifs qu'expriment les différents degrés de crédit, de solvabilité, n'est donnée qu'aux seuls souscripteurs du manuel. J. TAGUE,
1 ju 6pt—6 167, rue de Chartres

Arrivé par le navire [illegible], venant de Bordeaux: 180 barriques vin rouge Médoc, 20 demi barriques do do, 20 barriques do St-Emilion, 20 caisses vin blanc, vieux Sauternes. A vendre par LOUIS F. MARKEY,
10 jt 40, rue Toulouse

Arrivé par navire Victorine, venant de Bordeaux: 24 barriques vin rouge Haut Talence 1846, 15 do do St-Estèphe [illegible], 15 do do Queyries, 20 demi do do, 15 demi do vin blanc Sauternes, 125 caisses vin rouge C. C. La Mission 1848, 37 do do Cos d'Estournel 1846, 25 do do Margaux 1846. A vendre par LOUIS F. MARKEY,
10 juil 40 rue Toulouse

Sucre de la Havane—610 caisses sucre brun, [illegible] et blanc de la Havane, en débarquement du brick Wm Clark et à vendre par R. CASSIDAG & Co
10 juil No 20, Vieille Levée

Confitures—30 caisses [illegible] de la Havane, en débarquement du brick Wm Clark à vendre par R. CASSIDAG & Co
10 juil 20 Vieille Levée

A louer à prix réduit pour la balance de la saison, une belle maison à deux étages avec dépendances, située rue de Chartres entre Josephine et St-Pierre. S'adresser à BOS. BOUCHEREAU & Co
14 juil 16 et 18 rue St-Louis

Savon—300 caisses, Olive, [illegible] de Castille, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
10 jt 75 rue Tchoupitoulas

Maquereaux—250 barils, demi-barils et kits [illegible] à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
10 jt [illegible]

Quinine—100 onces [illegible] de Pelletier, en [illegible] à vendre par W F VREDENBURGH & Co
10 jt 75 rue Tchoupitoulas

Indigo—25 surons de Caraccas et 10 caisses de Manille, à vendre par W F VREDENBURGH & Co
10 jt [illegible]

[illegible]

Poivre [illegible] W F VREDENBURGH & Co

Loterie de l'Alabama
(AUTORISÉE PAR L'ETAT DE L'ALABAMA.)
Loteries de l'Académie Militaire du Sud
CLASSE F.—NOUVELLE SÉRIE.

Pour être tirée dans la ville de Montgomery, Alabama, publiquement, le JEUDI 14 août 1856, sur le *PLAN DE LA LOTERIE DE LA HAVANE.*
SAMUEL SWAN, directeur.
Les lots s'élèvent à la somme de

$204,000!

Ils sont répartis d'après le magnifique plan suivant:
30,000 numéros......15,155 lots.

1 Lot de	$40,000,	soit	$40,000
1 do	15,000,	soit	15,000
1 do	7,000,	soit	7,000
1 do	5,000,	soit	5,000
1 do	2,000,	soit	2,000
1 do	1,100,	soit	1,100
1 do	1,000,	soit	1,000
10 do	200,	soit	2,000
100 do	100,	soit	10,000

4 Lots de $200,	approx. de $40,000,	soit	[illegible]
4 do	150,	de	15,000,	soit [illegible]
4 do	75,	de	7,000,	soit [illegible]
4 do	[illegible],	de	5,000,	soit [illegible]
4 do	50,	de	2,000,	soit [illegible]
4 do	[illegible],	de	1,100,	soit [illegible]
4 do	40,	de	1,000,	soit [illegible]
4 do	[illegible],	de	[illegible],	soit [illegible]
10 do	[illegible],	de	200,	soit [illegible]
100 do	[illegible],	de	100,	soit 4,000
15,155 do	[illegible],	de	[illegible]	[illegible]

15,155 lots s'élevant à.........$204,000

Les 15,000 lots de $6 chacun, sont déterminés par le numéro qui gagne le lot de $40,000. Si c'est un nombre impair, tous les billets impairs gagneront $6. Si c'est un nombre pair, tous les billets pairs auront droit à $6, en sus de tout autre lot que le billet pourrait gagner.

Les personnes qui achèteront un nombre égal de billets pairs et impairs auront la certitude de gagner près de la moitié de ce qu'elles auront déboursé, sans compter les chances de gagner d'autres lots.

Tous les billets finissant par 0, 2, 4, 6, 8, sont pairs. Tous les billets finissant par 1, 3, 5, 7, 9, sont impairs.

Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein sans déduction.

Tous les lots de $1000 et au-dessous sont payés immédiatement après le tirage. Les autres lots sont payés, [illegible], au bout de trente jours.

Toutes les lettres sont strictement confidentielles. Les numéros gagnants seront transmis aux acheteurs aussitôt après le tirage.

Billet entier, $10—Moitié de billet, $5; quart de billet $2 50. Les billets gagnants sont payés au comptant ou changés pour d'autres billets, à l'un des deux bureaux.

Les demandes de billets peuvent être adressées à
S. SWAN & Co, Atlanta, Ga.
S. SWAN, Montgomery, Ala.
Ou par lettre, à la boite 56,—Bureau de Poste, Nlle-Orléans.
11 juil—r et e.

Bourse à coton de la Levée.

Un dividende additionnel de neuf pour cent sur le capital est déclaré aujourd'hui, payable sur demande, aux actionnaires.
Par ordre de la Direction.
5 juil—6t F. J. FORSTALL, secrétaire.

L'ETOILE DU NORD.
F. BLANCHARD,
ENCOIGNURE DES COURS ET PASSAGE DE LA BOURSE.

Le sieur F. Blanchard a l'honneur de prévenir ses amis et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir par le navire Kossuth, une assez grande quantité de bouteilles de CARIB[illegible] d'une des premières maisons de Grenoble (France) qu'il servira à la barre au prix de CINQ CENTS, prix ordinaire de son absinthe, [illegible]

Il profite de cette circonstance, pour rappeler au public, que son café est constamment pourvu de liqueurs de premier choix, tels que: GENTIANE, EAU DE NOIX, MADERE, MUSCAT, MALAGA, et la célèbre LIQUEUR MERVEILLEUSE. Pour l'excellente ABSINTHE SUISSE qu'il prépare toujours de la même manière, NB. les amateurs ont depuis longtemps prononcé en dernier ressort.
5 juil—1m

LE TRAIT D'UNION,
Journal français quotidien.
PUBLIÉ A MEXICO.

Prix de l'abonnement: par mois, $3, non compris le port.
S'adresser aux bureaux de l'Abeille.
26 juin—

Vin d'Oporto—15 caisses vin d'Oporto très fin, reçu tout récemment et à vendre par M. HEUGUENS,
5 juil—1m No. 21, rue de la Commune.

A Vendre.
Deux-cent-cinquante paniers de champagne marque "Bollock et de Bergher" par F. CARRIERE, seul agent.
1 juillet—1m No 98, rue de la Douane

A Louer.
Une belle propriété située à trois milles de la Nlle-Orléans. La maison se compose de quatre pièces, deux galeries, deux cabinets, [illegible] S'adresser à Mme Dubaine, rue de Chartres, entre Bienville et Douane.
4 juillet—6t

A vendre pour cause de départ.
Un piano Pleyel neuf, en bois de rose, de la manufacture de Jules Fèvre. S'adresser au No 79 Passage de la Bourse.
2 juil—6t

Avis.
Le soussigné offre aux plus bas prix du marché les articles suivants:
Aux Jardiniers.
[illegible]
F. PARENTE & SON.

On demande en ville pour l'été une dame pouvant enseigner le Français, l'Anglais et la Musique. [illegible] S'adresser à la poste boite C (113).
15 mai—6m

[illegible]
PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis

Vin de Catalogne—En pipes et demi-pipes, [illegible]
PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis

Salsepareille—120 boites de salsepareille, en débarquement de la goélette Red Fox, venant de Campeche. A vendre en Douane par J Y DE EGAÑA,
7 juil 67 rue Bienville

Teinture d'Arnica—300 doses teinture d'arnica de Suisse, préparée avec la plante fraîche; [illegible] à vendre chez LION & PINSARD,
20 juin 44 et 47, rue Royale, enc. Bienville

Reçu par le navire Griffon, de Bordeaux:—Vin de Bordeaux—20 barriques bon vin ordinaire, pour familles. [illegible]
[illegible] Coin Dauphine et Douane

Cigares de la Havane—215,000 cigares [illegible]
BORINO & FRERE, 34, rue Gravier

Cigares de la Havane—200,000 cigares de la Havane des marques les plus exquises, reçus par le brick Niagara venant de la Havane, à vendre par BORINO & FRERE.
1 juil 34, rue Gravier

Tabac en feuilles de la Havane—21 balles véritable Vuelta de Abajo, de première qualité, pour cigares et tripes, reçues par le brick Niagara, venant de la Havane, à vendre par BORINO & FRERE,
1 juil 34, rue Gravier

Produits d'Espagne.
75 barriques vin Villanueva, Malaga Font, 25 do do Vicente, très vieux. 12 barils vin d'Oporto, [illegible] de Mallorca, 20 barils [illegible] pour oiseaux, 300 rames papier à cigarettes, Fans, [illegible] cartes à jouer, espagnoles, 250 livres huile d'olive, 12 livres de safran, 10 barils de garbanzos, [illegible], 5 balles bouchons à champagne, de 140 chaque.
En magasin et à vendre par PABLO SELPI,
30 juin 100 Vieille Levée

En débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge pour famille, 15 [illegible] vin blanc Haut Sauterne, 15 caisses véritable guignolet d'Angers, [illegible] A vendre par HENRY VALLETON,
9 juil 90, rue St Louis

En débarquement du navire Prinz Adalbert, venant de Bordeaux: [illegible] A vendre par H. VALLETON,
10 juil 90, rue St Louis

Eau de vie—[illegible] Camus, de 1re preuve, [illegible] Henry Baron & Co [illegible]
BOS BOUCHEREAU 17 et 19 rue St Louis

En débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux: [illegible] A vendre par BOS BOUCHEREAU & Co
17 et 19 rue St Louis

Changement de Bureau.
François Gardanne, Quatrième Juge de Paix, a transporté son bureau au No 18, rue St-Pierre, [illegible]
15 mai—

[illegible] LEON PIERRE & Co, 81, rue de Chartres

[illegible] LEON PIERRE & Co, 81, rue de Chartres

Cigares de la Havane.
[illegible]
CABALLERO & BASUALDO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Cigares de la Havane.
104,000 Cigares de la Havane récemment reçus [illegible]
CABALLERO & BASUALDO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Marchandises nouvelles.
[illegible]
LAGAY & LECANU, 35, rue de Chartres

[illegible]
LAGAY & LECANU, importateurs, 35, rue de Chartres

BATEAU A VAPEUR LAFITTE,
capitaine E. B. Harvey, partira du canal Harvey (connu autrefois sous le nom de Canal Destrehan), en face du Stock Landing, à Jefferson City. Le ferry de Bobb traverse le fleuve tous les quarts-d'heure et s'arrête à coté du LAFITTE.

Heures de départ et d'arrivée:

Le bateau part tous les mercredis à 9 heures du matin, passe la journée de jeudi à la Grande Terre et aux îles de Barataria, et est de retour le vendredi au coucher du soleil—part le samedi à 4 heures de l'après-midi, passe la journée du dimanche aux susdits endroits, et est de retour le lundi au lever du soleil.

Le LAFITTE a de bons emménagements pour les promeneurs qui pourront avoir de bons repas de poisson, des huîtres fraîches et d'excellents bains de mer.

Les personnes qui désirent se rendre au Canal Harvey par le LAFITTE, peuvent prendre le chemin de fer de Carrollton et se rendre au fleuve par le chemin de fer de Louisiana Avenue, qui s'arrête au ferry de Bobb.

Pour les passagers de chambres, $2 50 et autant pour revenir. Pour les passagers qui restent sur le pont, $1 et autant pour revenir. Pour le repas, 50 c. Le bateau prend du fret à bas prix. Le ferry traverse les drays à raison de 25 cts par voyage.
Agents: LEEK & Co.
10 juil— 32 rue Nouvelle Levée

Ancienne Banque de l'Union de la Louisiane, en liquidation.
Nlle-Orléans, 5 juillet 1856.
A une assemblée de la direction, il a été déclaré un dividende d'une piastre par action sur l'actif, payable aux actionnaires à partir du 15 courant.
GEO. A. FRERET,
20 juill Caissier

AVIS.
Le soussigné étant entré en fonction, aujourd'hui, à midi, comme Commissaire des rues de la Nouvelle-Orléans, prie instamment tous les citoyens des différents wards de la ville de venir se plaindre, à son bureau, de tout officier de département qui négligera ses devoirs ou abusera de son pouvoir. A cet effet, un livre de plaintes sera ouvert, à son bureau, au City Hall, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi.
Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1856.
P. A. GUYOL,
11 juil—1 m Commissaire des rues

PHARMACIE FÉRÈS.
Le soussigné vient d'ouvrir une nouvelle pharmacie, au coin des rues Conti et Bourbon. Il espère que ses amis et connaissances lui continueront leur bienveillant patronage; de son côté, aucun effort ne lui coûtera pour mériter la confiance publique. D. FERES,
Pharmacien de l'Université de Paris,
Encoignure des rues de Bourbon et Conti

Nota.—D. Férès croit devoir annoncer que, depuis plus de six mois, il n'a aucune relation d'affaires avec son ancienne pharmacie, quoique l'on continue à apposer son nom sur les bouteilles livrées au public.
11 juil—8t

Reçu par les navires Washington Butcher de New York, Mary D. Lane, de Philadelphie, et l'Ashland du Havre, un complet assortiment de bandages, clyso-pompes et seringues, le meilleur choix de médicaments tant français, qu'américains; produits chimiques des premières fabriques de Paris.

Des nouveaux arrangements faits avec les maisons du Nord et de Paris, nous permettent de ne livrer à notre nombreuse clientèle que des médicaments frais et de première main.

Fabrique d'eaux de seltz.
Un soin tout spécial est donné aux ordonnances.
PHARMACIE D. FÉRÈS,
Enc. Bourbon et Toulouse
[illegible]

AVIS.—On désire acheter une excellente cuisinière âgée de 30 à 40 ans, connaissant parfaitement son état. Aussi—Une domestique de [illegible] de 25 à 30 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse et couturière, les ces deux pleinement garanties et devant pouvoir prendre charge de la maison d'une petite famille. On paiera un bon prix pour toute domestique réunissant ces conditions. S'adresser au No 70, Passage de la Bourse
[illegible]

A VENDRE
Pour cause de départ, les propriétés ci-après:

Une propriété rue Bassin, entre Canal et Douane, consistant en une belle maison double, en briques.

Une maison rue Douane, entre Franklin et Tremé.

Une maison rue Remparts, encoignure Ste Anne côté nord.

Une dito rue Remparts, encoignure St-Anne côté nord.

Une maison rue Bourgogne entre St Philippe et Ursulines.

Une maison rue Bayou, encoignure Claiborne, pour parterre.

Une maison rue Esplanade, encoignure Remparts [illegible]

Une maison rue Esplanade entre Remparts et la Claude, mesurant 84 pieds de face sur 140 de profondeur.

Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à F. CASTAÑO,
De 11 heures à midi à la Bourse St Louis.
10juillet—3m

A NOS CLIENTS.
Les soussignés, principaux coiffeurs et barbiers de cette ville, par suite de la grande diminution du nombre de leurs clients, ont résolu d'un commun accord de fermer leurs établissements à 8 heures du soir, excepté le samedi à 9 heures du soir, et le dimanche à midi à partir de dimanche 13 juillet, pendant tout le reste de la saison.

Chas. Job, A. Marcel, J. G. Mercier, J. B. Bercher, T. Morton, Joseph Rollins, Victor Triquet, E. L. N. Jerusalem, E. Ramey, Dave Bauer, H. Clausen, A. Peiser, M. Herbet, Dudennant, E. Labon, J. Martin, V. Berthelemy, J. Rush, G. Jeanne, S. W. Harris, John Parsons, Henry, H. Francis et d'autres.
9 juil—6t

TAPIS, NATTES,
et toiles peintes pour parquets.
19 rue de Chartres.

Reçu dernièrement un grand assortiment de tapis, tels que:
Tapis de VELOURS, etc.
Tapis WILTON, tapisserie, tapis de BRUXELLES de trois figures.
Tapis INGRAIN, tapis de VENISE, etc. etc.
Toiles à l'huile de tous dessins, qualité et largeur coupées à la demande;
NATTES, 200 pièces, à 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et à dessins, nouvellement en débarquement.
Le tout offert aux PLUS BAS PRIX de la place.
17 mars A. BROUSSEAU & Co.

TOILES! TOILES!
300 pièces, 25 yardes chacune, bonne toile sur chemises à 5c.

[illegible]

50 pièces toile extra, pour familles, de Dunbar Dickson & Co, célèbres fabricants, assorties, de $12 à $16;

20 pièces toile supérieure, pour devants de chemises;

20 pièces toile de Courtrai, joli article, pour dames et [illegible];

20 pièces toile supérieure épaisse pour [illegible] pour la yarde;

20 pièces toile de Paris et [illegible] toile fine pour enfans, assorties, de $2 et au-dessus.

20 pièces toile, pleine largeur, pour [illegible]

20 pièces toile 10/4, 11/4 et 12/4 Barnsley, pour draps.

La plus grande partie de ces toiles viennent d'être reçues par le steamer Empire City et seront vendues vingt-cinq pour cent de moins que les prix réguliers.

[illegible] 700 douzaines de chemises [illegible]
P & E REILLY,
1 juillet—6t Enc. Canal et Royale

SOURCES DE BLADON,
DANS L'ALABAMA.

MM. CONNOR & WOOTEN, propriétaires de ces délicieuses eaux minérales, situées dans le comté de Choctaw, à quatre milles à l'ouest de la rivière Tombigbee et soixante milles au nord de Mobile, ont introduit dernièrement de grandes améliorations dans leur établissement. Ils sont prêts à recevoir les voyageurs, qui y trouveront tout le confort désirable. Un bon maître d'hôtel et des domestiques excellents seront chargés de veiller sur les pensionnaires et les propriétaires n'ont rien négligé pour rendre le séjour chez eux agréable sous tous les rapports.

Les propriétaires savent qu'il leur est inutile de s'étendre longuement sur la vertu de ces eaux. Le public connaît depuis longtemps l'analyse qu'en a faite le professeur [illegible] et les personnes qui y ont eu recours les ont rendues célèbres. Les trois sources, l'Alcaline, la Source Blanche et la Source de Vichy, ont chacune leur avantage, [illegible]

Des voitures et des chevaux sont constamment à la disposition des passagers et des pensionnaires.

S'adresser aux propriétaires à la Nouvelle-Orléans est M. T. R. SMITH, au 12, rue de la Nouvelle Levée.
7 juin—6m

A VENDRE.
Une négresse, âgée d'environ 28 ans, avec ses deux enfants noirs, l'un âgé de 4 et l'autre de 2 ans, parfaite cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, [illegible] La famille est garantie des vices et maladies prévues par la loi.
S'adresser rue de la Douane, No 95, encoignure Bourbon.
9jt

Débarquement et à vendre par le soussigné: 80 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles, [illegible], 20 barils vin blanc Sauterne, 200 caisses vin blanc et rouge, [illegible] Bourgogne [illegible] et demi-bouteilles, 25 do fruits à l'eau-de-vie, 30 do vermouth Noilly Prat & Co, 250 paniers champagne Piper Heidsick, 200 do do duc de Bellegarde, 200 caisses huile Plagniol 22 et 24 onces, [illegible]
TH CAPTTAINE, 35 rue Tchoupitoulas

Savon—100 caisses savon de Winchester, [illegible] en magasin et à vendre par [illegible]
No. 33, Vieille Levée

Vins—En débarquement du navire Franz Adalbert, venant de Bordeaux: [illegible] barriques vin rouge A. Soullon et St Emilion, supérieur, [illegible] vin rouge ord. St. Julien et Montferrand, A vendre par FDO DE FUENTES & Co,
9 juill 20, Vieille Levée

Vins—En magasin et à vendre par les soussignés: 10 barriques vin rouge Haut Talence supérieur, [illegible] vin blanc ordinaire, 100 caisses vin rouge St Emilion, [illegible] St Julien, &c., [illegible] vin blanc Barsac. A vendre par FDO DE FUENTES & Co,
20, Vieille Levée

Vins rouges très supérieurs en caisses. 25 c. vin rouge supérieur [illegible] Marg. 1846, [illegible] vin blanc supérieur, Chateau de Malle 1848, [illegible] vin rouge Margaux, [illegible] Médoc, 1848, 72 [illegible] Cos Labory Médoc, 1848, 172 [illegible] vin rouge Haut Talence. Ces vins sont garantis très supérieurs. A vendre par FDO DE FUENTES & Co
9 juill 20, Vieille Levée

Sardines—1000 demi boites sardines, marque Seyme, [illegible] A vendre par FDO DE FUENTES & Co
9 juill 20, Vieille Levée

Macaroni et vermicelle d'Italie, reçus de Gênes par l'Oronoque—400 caisses, en magasin et à vendre par FDO DE FUENTES & Co
9 juil 20, Vieille Levée

Toiles d'Irlande et d'Ecosse.—Reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'excellentes marchandises de manufactures bien connues, savoir:

Toiles à chemises et draps; mouchoirs unis, ourlés et imprimés; toile de Courtrai, batiste, diaprée, damassée, [illegible] serviettes, nappes, linge de table, [illegible] batiste imprimée, [illegible] toile pour pantalons, etc. [illegible] et toutes sortes de marchandises convenant aux commerçants.
O. B. GRAHAM,
No 96, rue Gravier.

Burlaps—4 balles, 48 pièces chacune, burlaps [illegible] pour sacs de café et emballage de tabac, en débarquement et à vendre par
O. B. GRAHAM,
No. 96, rue Gravier.

Marchandises pour le Mexique.—En Douane: [illegible]
O. B. GRAHAM,
No. 96, rue Gravier.

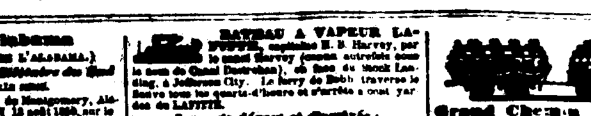

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.
DU 1er AVRIL AU 31 OCTOBRE.

Un train pour les passagers part de la Nouvelle-Orléans, tous les jours, à 3 heures et demie de l'après-midi et arrive à Osyka, Miss., à 8 heures et demie du soir. Le train part d'Osyka, tous les matins, à 6 heures et arrive à la Nouvelle-Orléans à onze heures du matin.

Un train extra, outre le train des passagers part de la Nouvelle-Orléans, tous les dimanches à 8 heures du matin, pour Osyka et les points intermédiaires et est de retour à la Nouvelle Orléans, le même jour, à 8 heures et demie du soir.

Prix—Trois cents par mille pour aller et autant pour revenir. Les enfans au-dessous de [illegible] ans ne paient rien. Les enfans de cinq à douze ans et les personnes de couleur paieront moitié prix. Des billets d'excursion (bons, pour un trajet quelconque, de samedi après midi, à lundi matin inclusivement) à moitié prix.

On peut obtenir des billets pour la saison, au bureau de la Compagnie, No 46, rue Carondelet, ainsi que des billets de familles, (billets entiers et moitié de billets) en paquets de vingt cinq, à une réduction.

Il ne sera pas permis aux personnes de couleur de voyager sans une passe qui les autorise à le faire et désigne la station où elles devront s'arrêter ou d'où elles devront partir. Le conducteur gardera la passe qui ne pourra servir que pour aller d'un point à un autre, une seule fois, les personnes de couleur qui voudront aller et venir devront avoir deux passes.

Un train pour le fret part de la Nouvelle-Orléans, pour Osyka, et les stations intermédiaires, à 7 heures du matin, tous les mardis, jeudis et samedis, et part d'Osyka, pour la Nouvelle Orléans, et les stations intermédiaires, tous les lundis, mercredis et vendredis.
E. P. GUYARD,
5 juill Surintendant du transport

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
CITY HALL, 28 juin 1856.

Avis par le présent donné qu'à partir du 1er juillet prochain, il sera ouvert, au bureau du Maire, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, un LIVRE DE PLAINTES pour inscrire tous les abus.

Le soussigné, Maire, invite les citoyens à se servir de ce moyen pour porter à sa connaissance toutes les violations des ordonnances et le nom d'un officier quelconque de la ville qui ne remplira pas ses devoirs, car son intention est d'avoir recours à tous les moyens légaux pour faire respecter les lois et protéger les intérêts publics.
CHAS. M. WATERMAN,
30 juin—6t Maire

Avis aux habitans.
Le soussigné offre à vendre un fort beau lot de cotonnade fait du pays à 20 pour cent au-dessous du prix de revient.
C. LAIZOU-SINI, maison Rouge, No 1
[illegible] juin près du marché aux légumes

Surdité.
Guérison complète et immédiate de la surdité et autres maladies de l'oreille.

M. LOUIS REGARD, rue St-Philippe, No 150, entre Bourgogne et Rempart, guérit les personnes atteintes de la surdité à ses divers degrés, et des autres affections du conduit auditif qu'il offre de les guérir immédiatement et radicalement, par un traitement simple, exempt d'effusion de sang et de toute sensation douloureuse. Un examen de l'oreille (toujours fait gratuitement) lui permet d'apprécier les lésions de cet organe, et la possibilité d'en opérer la guérison, quel que soit l'âge des personnes ou l'ancienneté de leur affection.

Heures de consultation: de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

Parmi les nombreuses personnes guéries par lui, il se réfère à celles dont les noms suivent:
Armand Foll, 135 rue des Français.
Jean Bonté, encoignure Morales et St Bernard
Armand Fallo, 135 rue des Français.
O. Chatello, encoignure Columbus et Roman
Boman, 21 rue Conti, bureau du Gras.
Mme Paris, née Laveau Ste Anne près Remparts.
Jean Acost, 96 rue Ursulines.
F. D. Hooey, Dauphine entre St Philippe et Ursulines, etc. etc. etc.
[illegible] juin—1m

AVIS.
La ville de Jefferson est maintenant prête à capitaliser sa dette en émettant des bons qui porteront intérêt à raison de huit pour cent et [illegible] hypothéqués, en vertu d'une loi spéciale de la législature de l'Etat, approuvée le 8 mars 1856.
F. J. LAIZER,
14 juin—1m Maire

Avis des exécuteurs.
Les personnes qui doivent à la succession de feu SAMUEL J. PETERS sont priées de venir payer sans retard; celles qui doivent à l'ancienne maison PETERS & MILLARD, celles qui ont des réclamations à faire valoir contre ladite succession, contre la dite maison PETERS & MILLARD, en liquidation, et de PETERS, MILLARD & Co, aussi en liquidation, sont priées de les présenter aux soussignés.
Mme M. A. PETERS, exécutrice,
SAMUEL J. PETERS Jr. exécuteur.
Mon bureau est au No. 27, rue du Camp.
26 juin—15 S. J. PETERS Jr

$25 de récompense.
PARTI MARRON, de la plantation du gouverneur Roman, paroisse St Jacques, samedi soir, 28 juin, le mulâtre ANSELIN, âgé de 36 à 40 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, [illegible] Il parle le français et l'anglais et est bien connu en ville où il a toujours demeuré à l'exception des trois dernières années. On le croit à la succession de Mme Dominique Bouligny.

La susdite récompense, [illegible] sera payée à quiconque l'arrêtera, et le déposera dans une des geôles de la ville et en donnera avis à
ROMAN & KERNION,
4juil—1m6p 2 Front Levée

Littell, Payan & Carhart,
ENTREPOT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,
118 et 120, rue Duane, entre Church et Broadway
New York,
MANUFACTURE, 309 et 311, BROAD STREET, NEWARK, N. J.
et
THOMAS C. PAYAN & Co,
74, rue du Canal,
Nlle-Orléans (Lne.)
JOHN C. LITTELL,
THOMAS C. PAYAN,
THOMAS F. CARHART.
2 juillet—6m

Porc—500 barils, mess, M. O. et prime.
Bœuf—500 barils, mess, M. O. et prime, 50 1/2 do pour familles, 15 do jambons, 5 do pieds saurés.
Jambons—100 tierçons jambons passés au sucre;
Whiskey—75 barils Monongahela, 40 do Wilshire, 20 do vieux Bourbon.
Riz—50 tierçons, prime, de la Caroline.
Graisse—50 tierçons, prime, en feuilles, 100 barils do do, 150 barillets do do.
Café—100 sacs de Rio.
Fèves—30 barils fèves blanches pour la marine;
Pommes sèches—5 barils du Nord et de l'Ouest;
Maquereaux—50 barils maquereaux No 3, de rivage;
Pommes de terre et oignons—200 barils.
Farine—500 barils, fine, superfine et extra de St-Louis, à vendre par GALLOWAY & PASCAL,
3 juil Enc Conti et Levée

Pommes de terre—300 barils [illegible] pommes de terre creuses, nouvelles, en magasin.
Oignons—300 barils [illegible] oignons creuses nouvelles, en magasin.
Fèves—50 barils petites fèves de marine, en magasin.
Sel—Fin et gros, constamment en magasin.
Ail—Quelques barils ail du Nord, en magasin.
Fèves rouges—10 barils de fèves rouges, en magasin.
Pommes sèches—150 barils pommes sèches du Nord, en magasin.
Pêches sèches—80 barils pêches sèches [illegible]
Fèves—25 sacs petites fèves blanches de marine, en magasin.
A vendre par DONNELLY BEZZINA & Co
8 juill 15, Tchoupitoulas

Reçu par le Cotton Planter, du Havre: 50 kilo iodure de potassium, 100 boites capsules de Mothes, 7000 flacons poudre de Sedlitz, 1000 do [illegible], 300 bouteilles chlorure Labarraque, 500 flacons huile de foie de morue de Berthé, 150 kilo fécule de pomme de terre.
Reçu par le New England de Bordeaux: 400 bouteilles huile de foie de morue de Fauré, 500 do sirop de [illegible]
A vendre par EDOUARD GUILLOT,
7 juil—r et s 13 rue Royale

Librairie française de Ver. HEBERT & Cie.
149......RUE DE CHARTRES......149
Journaux français.

Les personnes abonnées aux diverses publications françaises, soit d'arts, de sciences, de littérature ou de modes, sont priées de vouloir bien réclamer les Nos. du mois d'avril qui ont été reçus par le Cahawba.
11 juin

Librairie Française de Vr. HEBERT & Co.,
149, rue de Chartres,
Par le Cahawba.

LITTERATURE—Michelet—L'oiseau.
Guerre de Religion.
Réforme.
F. Gautier—Nouvelles.
Voyage en Espagne.
Mlle de Maupin.
Thiers—Histoire de la Révolution.
Consulat et l'Empire.
Octave Feuillet—Scènes et Proverbes.
Paris chez soi, &c., &c.
MÉDECINE, &c.—Nysten—Dictionnaire de Médecine.
Espanet—Études Homœopathiques.
Raspail—Hre de la santé et de la Maladie.
DIVERS—Animaux domestiques.
Arbres fruitiers.
[illegible] de la tenue des livres.
Officine de Borvault, &c., &c.
11 juin

On demande une bonne cuisinière sachant faire la cuisine française. S'adresser au No 63, rue de Chartres.
25 avril—

Fil de fer à bouteilles.
1000 LIVRES fil de fer Nos 20, 22, 24, 26, 30, à vendre aux prix coûtant par
5 juin B. NAUTRE & Co, 26 rue Condé

Biscuits—300 barils et 200 caisses biscuits soda, au beurre, au sucre, au pour vin, de pic-nic, biscuits pilote, de première qualité, à vendre aux plus bas prix du marché, par
C. T. BUDDECKE & Co,
22, rue Poydras,
Agents de la Boulangerie Excelsior, de St-Louis.

PROVISIONS.
Provisions—700 barils mess M. O. et prime pour [illegible], 30 tierçons jambons au sucre, 20 boucauts plats côtes et épaules fumées, 100 barils langues de bœuf, 150 barils et barillets lard 1re qualité, 10,000 livres viandes salées, 125 barils [illegible], 70 do de bœuf, en magasin et à vendre par
WHITE & DUPEIRE,
20 déc 36 & 37 Vieille Levée.

LES MOHICANS,
par Alexandre Dumas.

Le dernier volume de ce remarquable roman a été reçu à la *LIBRAIRIE NOUVELLE*, où les souscripteurs sont invités à en venir prendre livraison.
J. TAGUE,
[illegible] rue de Chartres No [illegible]

C. CAVAROC & Co.,
Négociants-Commissionnaires
No. 144, rue Royale.
Importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, huile d'olive, etc.
Seuls agents des vins [illegible] Château [illegible] et des eaux-de-vie J. B. Baron, Achille Denis, J. A. Guerin.
Ont constamment en magasin les marques suivantes:
Cognac père et fils, Cognac,
Boyer, Rochelle.
20 déc—

Sardines—150 caisses sardines [illegible], marque E. Guilleux, en débarquement du navire St John, du Havre. A vendre par BROUSSEAU & Co.
16av 33 rue Bienville

Genièvre—10 pipes de genièvre blanc, de la célèbre marque "Schiedam Arms" importées directement et ayant droit au drawback, à vendre par H. MEUGENS,
14mai—6mois 21 rue Commune

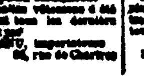

Dr. L. DUPERRON, dentiste, [illegible] No 60, Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'en outre de toutes les opérations dentaires, [illegible]

HORACE HARBY.
186..........RUE DU CAMP..........186

Annonce à sa clientèle et aux dames en général qu'il s'est décidé à vendre au PRIX COUTANT, toutes les marchandises de printemps et d'été. Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches feront bien [illegible]

Excellents marchés.

Une réduction de 30 pour cent sera faite sur les articles suivants:
Robes barège à raies satin et unie.
Robes organdi et jaconat français.
Mousseline suisse, de l'Inde et Nansou.
Barèges unis et bon teint.
Linons, anglais, français et américains.
Ginghams batiste et jaconat français.
Robes batiste fil à dessin.
Rideaux mousseline et dentelle brodée.
Cotonnades et Toiles 10/4 et 12/4 pour draps.
Toiles d'Irlande, linge de table, nappes, &c. &c.
Un grand et très bel assortiment de broderies cols et collerettes, valenciennes,
Gale [illegible] en valenciennes,
Cols mousseline suisse et jaconat.
Bandes brodées.
Broderies, &c., &c.
HORACE HARBY,
10juin 186 rue du Camp

INSTITUTION A. DARROT.
184 rue Toulouse, entre Bourgogne & Remparts.

Cette institution est dirigée, depuis le 1er Mai par M. A. Darrot, ex-professeur aux Écoles publiques et au collège Audubon depuis sa fondation.

Les classes seront ouvertes à dater du [illegible] à 3 heures et de 4 1/2 à 6 heures du soir.
26mai—3m

Guérison par l'eau.
L'établissement du Dr. CHARLES MUNDE, à Florence, Mass., où les malades sont traités par l'eau, ayant été agrandi et amélioré est ouvert et prêt à recevoir les malades. Sous le rapport de la salubrité, le site est admirable et les alentours présentent un spectacle admirable. L'établissement est pourvu de billards, de jeux de boules, bains, [illegible] de chevaux, de voitures et tous les moyens [illegible] pour les pensionnaires.

Le Dr Munde est le premier qui ait [illegible] le traitement des maladies par l'eau [illegible]

Conditions.—[illegible] $10 par semaine—Pour les enfants et [illegible] domestiques. Pour les enfans qui prennent leur repas à la table d'hôte, $7 par semaine. Pour [illegible] la première consultation [illegible] $5.

Références à la Nlle Orléans, MM. [illegible] Verret, Bernard Turpin, John A. Dougherty.

Le soussigné offre en vente une variété complète de Parfumeries fines de Paris, nouvellement importées et toutes parfaitement fraîches, à savoir:

EAUX POUR LA TOILETTE.
Eau de Cologne, qualité supérieure,
Eau de lavande et vinaigre,
Eau de verveine,
Eau de Paris, etc., etc.

HUILES ET POMMADES.
Huile Philocome de la Société Hygiénique,
Pommade Philocome do do,
Cold Cream do do,
Crème de concombres, crème de Perse, cosmétiques.

EAUX ET POUDRES DENTIFRICES.
Eau et poudre du Dr. Pierre,
Eau et poudre de la Société Hygiénique,
Elixir et odontine Pelletier,
Eau de Botot,
Corail à la Reine,
Poudre carbonique,
Poudre à la rose, etc.

SAVONS.
Savons à l'amande amère, au suc de laitue,
Savons de guimauve, pour familles,
Savons fins assortis d'odeurs,
Pâte d'amandes de la Société Hygiénique,
Crème d'amandes pour la barbe,
[illegible] pour la barbe.

EAUX POUR L'ENTRETIEN DES CHEVEUX.
Eau athénienne de Guerlain,
Eau lustrale;
Eau romaine et eau capillaire de Lubin,
POUDRE DE RIZ parfumée, en boites et en paquets.

ESSENCES POUR LE MOUCHOIR.
Extraits de la société Hygiénique,
Extraits de Lubin, Faguet, Guerlain, etc.
[illegible] BLACHE,
14 juin 67, rue Royale

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY.
No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

Edmond Duforestier & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main à leur nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory", un assortiment de Linge fait, à vendre aux plus bas prix du marché, parce qu'ils confectionnent eux-mêmes leurs marchandises.

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvrières qu'ils emploient.
[illegible] fev

Bains de la rue Conti,
Entre les rues Bourbon et Dauphine.
TENUS PAR F. GAUPP.

Cet établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti sont [illegible] les plus confortables de ce genre et le public trouvera [illegible] dans cet établissement, [illegible] à domicile.
22 mars—

SOUS PRESSE, POUR PARAITRE LE 1er AOUT,
Amour, Gloire et Patrie,
POESIES PAR
AMAND BERTHELON.
PRIX......[illegible] cents—On souscrit:
Chez M. Lacom, Chartres, 107;
Chez M. Hebert, Chartres 149; Libraires
Chez M. Pagé, Chartres.
Au bureau de l'Abeille.
28 juin

Marchandises nouvelles
POUR L'ÉTÉ.
LAGAY & LECANU,
35, rue de Chartres,
Importateurs de confections pour hommes, jeunes gens et enfants.

Nous avons l'honneur de faire savoir au public et aux familles de la Nouvelle-Orléans que nous avons reçu par les derniers arrivages de France et de ceux du Nord:

Notre assortiment de confections d'été, pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant tous les derniers genres.
LAGAY & LECANU,
11 av 35, rue de Chartres

Dr. SAMUEL REYNOLDS,
Bureau No 115, rue Gravier, Nlle-Orléans,

Guérison des CANCERS, la TEIGNE, les ULCERES, les PLAIES, [illegible] et toutes sortes. Il guérit les PANARIS en très peu de temps.
[illegible]—1an

Cognac—16 [illegible] Louis Laferrière 1856, 4 futailles Bisquit Trouche & Co 1-15, 10 do John Laferrière [illegible] preuve pâle, 10 do Vve. Sia, de preuve pâle, 5 do J. Bruset do do, 5 do Morton le do do, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co.,
2juil—1m 27, rue de la Vieille Levée

Huîtres et Conserves de Baltimore—15 caisses Huîtres, 10 do Pêches, 10 do Pommes en marmelade, 10 do Tomates, 5 do Maïs tendre, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co.,
2juil—1m 27, rue de la Vieille Levée

Vingt-cinq paniers Champagne supérieur, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
2juil—1m 27 rue de la Vieille Levée

En magasin et à vendre par les soussignés: 30 barriques vin rouge St Julien, 20 do do St-Estèphe, 12 barils do St-Julien, 10 do vin blanc Haut Sauterne, 1000 caisses vin blanc do, [illegible], 100 do do de Marcoin Sauterne, 100 caisses absinthe Edouard Pernod, 26 do kirsch do do, 25 do guignolet d'Angers, 15 do brandy de Lunel, 160 do vermouth Noilly Pratt & Co, 200 do fruits au vinaigre et sardines. A vendre par C CAVAROC & Co.
2juil 144 rue Royale

En magasin et sous les clés de la douane—[illegible] cognac Coq père & fils 1re preuve 1850, [illegible] cognac J. B. Baron 2me preuve 1847, [illegible] J. A. Guerin [illegible]; [illegible] cognac Jules Laferrière [illegible] preuve, [illegible] J. Tournade [illegible], [illegible] Peguin & Co, [illegible] Pelican. 4 futailles absynthe Audré & Co. A vendre par C CAVAROC & Co,
2juil—6 144 rue Royale

Alcool—100 barils Boyer, 92 degrés, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
33, rue Tchoupitoulas

Huile de lard—150 barils huile de choix, de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
2 juil 33 rue Tchoupitoulas

Eau-de-vie—100 1/4 pipes [illegible] Cognac, [illegible] à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
2 juil 33, rue Tchoupitoulas

Chandelles—500 caisses, 300 demi et 200 quarts caisses bougies de l'Etoile, marque Proctor & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
2 juil 33, rue Tchoupitoulas

Jambons—30 boucauts [illegible] de choix, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
2 juil 33 rue Tchoupitoulas

Confections d'été pour hommes.
125 [illegible]
LAGAY & LECANU, 35, rue de Chartres

200 douzaines chemises françaises, toile et coton devant toile, à vendre par LEON PIERRE & Co,
31mars 81, rue de Chartres

[illegible] De toutes les grandeurs pour tapissiers, etc [illegible] blanche et couleur, pour pharmaciens et autres, à vendre par LEON PIERRE & Cie.
[illegible] 81 rue de Chartres

Plumeaux de toutes les grandeurs et couleurs, à vendre par LEON PIERRE & Co.,
20mars 81, rue de Chartres

Suif—10 barils suif fini en ville, [illegible] à vendre par ALFRED KINNEY. [illegible] il aura constamment un approvisionnement de suif qu'il vendra par baril.
1 juin

Cigares de la Havane—[illegible] marques, telles que Cabanas, Partagas, Washington, Sevillana, Regalias, Demi Regalias, Londres, Millares, Comunes, [illegible] à vendre par S. DE VISSER & Co.,
30 juin—[illegible] rue des Magasins

Sucre—30 barils sucre en poudre, à vendre par H. MEUGENS,
30 juin—1m 21, rue de la Commune

Sucre—25 boucauts sucre brut, à vendre par H MEUGENS,
9 juin—15 21, rue de la Commune

Fromage de Gruyère—30 tonneaux en débarquement du navire St John et à vendre par BERTRAND THOMAS.
18av 9 rue Gravier

Savon—100 caisses savon de Castille. A vendre par W F VREDENBURGH & Co,
74, Tchoupitoulas

Vin de Cote et Sauterne, 25 barils, [illegible]. A vendre par P [illegible] FRERE & Co,
15 mai—10f encoignure Royale et St-Philippe

Couteaux pour échantillonner le coton—300 couteaux du meilleur modèle, à vendre par E. M. BARLOW & Co,
24 mai 16 rue du Canal

Cigares—En débarquement du brick Mary Elizabeth: 10,000 cigares de la Havane de différentes qualités et de marques de choix, à vendre par MORENO FRERES,
2 juin 34, Vieille Levée

Peinture de zinc—25 barils et 15 caisses, de la Vieille Montagne, de Paris, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
24 juin—1m 27 rue de la Vieille-Levée

Vert de Paris—[illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
24 juin—1m 27 rue de la Vieille-Levée

Siccatif Zumatique—4 caisses siccatif pour peinture de zinc, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
24 juin—1m 27 rue de la Vieille-Levée